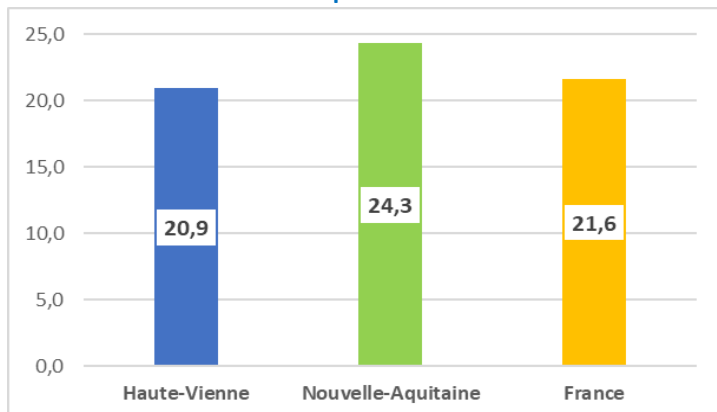


Les allocataires de l'AEEH

Taux d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (2019)



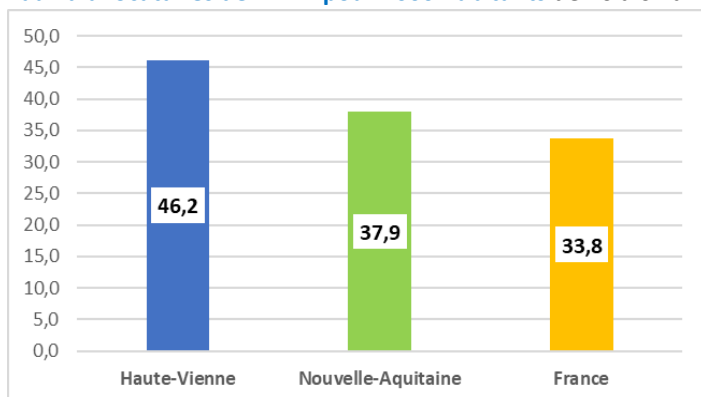
En 2019, **1 660** jeunes de moins de 20 ans étaient allocataires de l'AEEH en **Haute-Vienne**

(Nouvelle-Aquitaine : 31 400).

Depuis 2016, +30% en Haute-Vienne, + 26% en Nouvelle-Aquitaine, + 28% en France.

Les allocataires de l'AAH

Taux d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans (2019)



En 2019, **9 100** adultes étaient allocataires de l'AAH en **Haute-Vienne**

(Nouvelle-Aquitaine : 122 960)

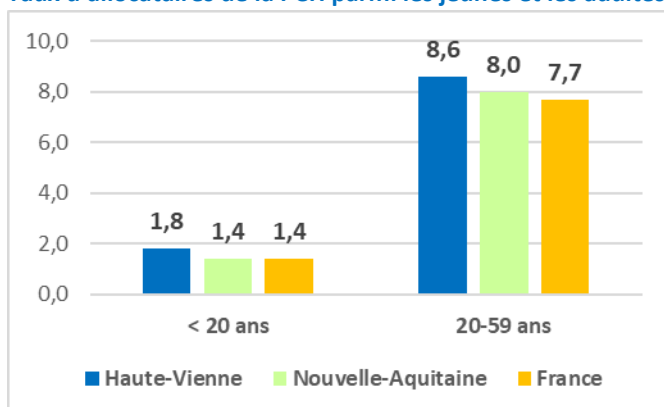
Depuis 2016, + 7% en Haute-Vienne, + 11% en Nouvelle-Aquitaine, + 12% en France.

Les allocataires de l'AAH (en %) en 2019

	Haute-Vienne	N-A	France
Agés de 50 ans et plus	52	50	47
Vivant à domicile	88	85	87
Dont taux d'incapacité ≥ 80%	51	49	49

Les allocataires de la PCH ou de l'ACTP

Taux d'allocataires de la PCH parmi les jeunes et les adultes (2019)



En 2019, **2 030** personnes étaient allocataires de la PCH et **380** de l'ACTP en Haute-Vienne.

(Nouvelle-Aquitaine : 30 070 PCH et 4 300 ACTP).

Depuis 2016, + 6% en Haute-Vienne, + 9% en Nouvelle-Aquitaine, + 10% en France.

Structure par âge des allocataires PCH-ACTP (en %) en 2019

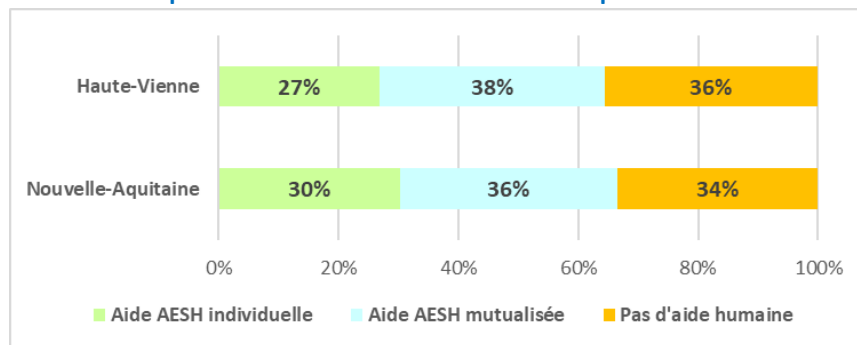
	Haute-Vienne	N-A	France
Moins de 20 ans	6	5	6
20-59 ans	62	66	66
60 ans et plus	32	29	28
TOTAL	100	100	100

Sources : CNAF 2019, MSA 2019, INSEE 2019, DREES enquête aide sociale 2019.

Sigles : AEEH (allocation d'éducation à l'enfant handicapé), AAH (allocation pour adulte handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne).

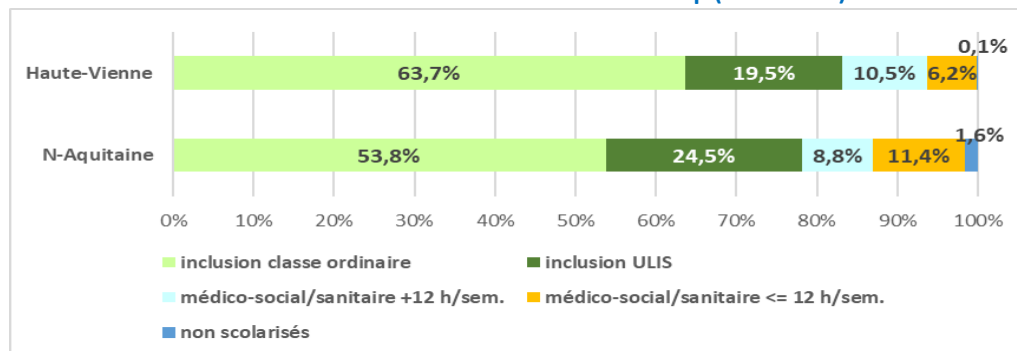
La scolarisation

Aide humaine pour les élèves en situation de handicap en inclusion hors ULIS (2019-2020)



Durant l'année scolaire 2019-2020, **2 100** élèves en situation de handicap étaient scolarisés en inclusion en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 28 460). En un an, +1% en Haute-Vienne, + 6% en Nouvelle-Aquitaine.

Conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap (2019-2020)



NB : l'inclusion classe ordinaire inclut la scolarisation en SEGPA et EREA. L'inclusion en ULIS comprend les temps partagés en classe ordinaire.

NB : Concernant les élèves non scolarisés, l'enquête de la DEPP (Education nationale) ne recense que les jeunes de la tranche d'âge d'obligation scolaire (3-16 ans) accompagnés par un ESMS.

L'emploi et la formation des travailleurs handicapés

<u>Milieu ordinaire</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre de personnes ayant une RQTH (2019)		16 525 ¹	242 460	
Taux RQTH pour 100 habitants de 20 à 59 ans		9,5%	8,5%	
Nombre de TH en étab. soumis à l'OETH (2018)		2 410	35 300	489 100
Taux d'emploi direct TH en étab. soumis à l'OETH		4,7%	4,4%	4,8%
Part des TH parmi les demandeurs d'emploi (2019)		1,4%	9,9%	8,8%
Entreprises adaptées	Nombre de TH en ETP (2019)	171	2 232	
	Taux équipement*	1,0 ‰	0,8‰	

<u>Milieu protégé (2020)</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
ESAT	Nombre de places	870	11 516	118 468
	Taux équipement*	5,1‰	4,0‰	3,6‰
ESRP/ESPO	Nombre de places	452	1 421	10 595
	Taux équipement*	2,6‰	0,5‰	0,3‰
UEROS	Nombre de places	6	36	496
	Taux équipement*	0,03‰	0,01‰	0,01‰

* pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

Sources : MENJ-DEPP 2019-2020, MDPH, Direccte, Agefiph, FINESS 2020

Sigles : AESH : accompagnant d'élève en situation de handicap, ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire, ESMS : établissements et services médico-sociaux, RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, OETH : obligation emploi de travailleurs handicapés, ETP : équivalent temps plein, ESAT : établissement et service d'aide par le travail, ESRP : établissement et service de réadaptation professionnelle, ESPO : établissement et service de préorientation, UEROS : Unité d'évaluation, de réentrainement, d'orientation sociale et professionnelle

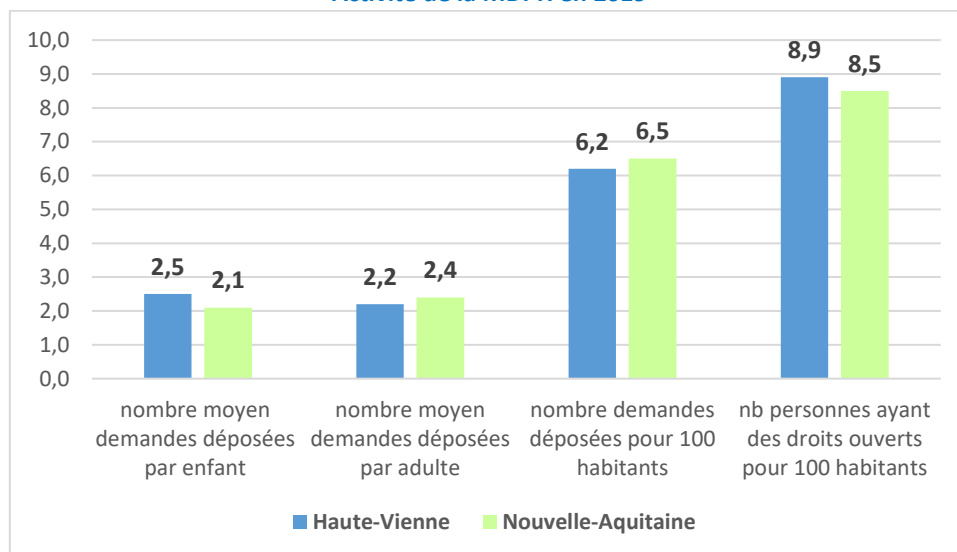
¹ estimation

Activité des MDPH²

En 2019, en **Haute-Vienne**, **32 900** personnes avaient des droits ouverts à la MDPH et **23 000** demandes ont été déposées tout au long de l'année.

(Nouvelle-Aquitaine : 521 100 personnes ayant des droits ouverts et 391 600 demandes déposées).

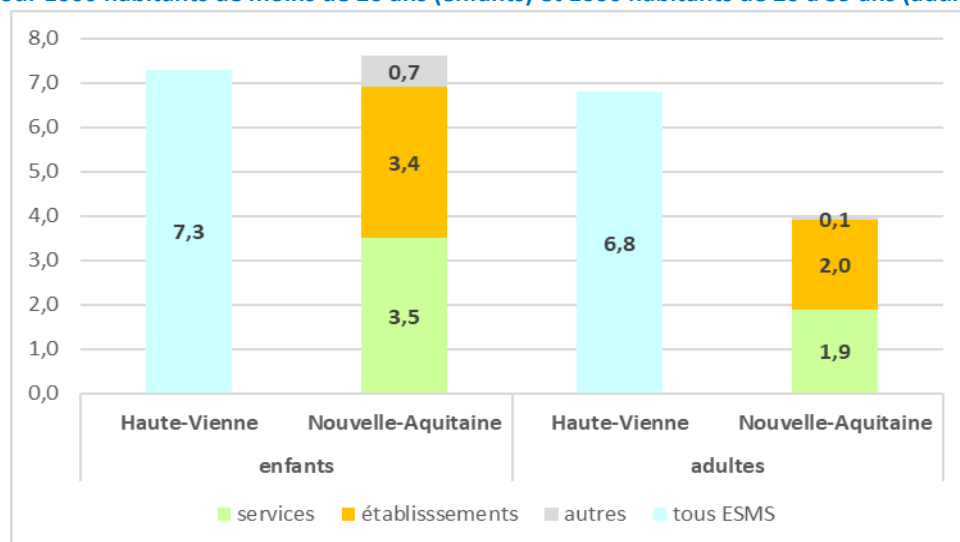
Activité de la MDPH en 2019



Décisions et accords en 2019

		Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Nombre décisions et avis		24 800	407 400
Nombre d'accords		17 970	355 500
Dont orientations vers un ESMS	<i>enfants</i>	580	9 800
	<i>adultes</i>	1 162	11 400

Nombre d'orientations vers les ESMS³ en 2019 pour 1000 habitants de moins de 20 ans (enfants) et 1000 habitants de 20 à 59 ans (adultes)



Sources : CNSA, rapports d'activité normalisés des MDPH 2019

Sigles : MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

² Données 2019 excepté pour la Creuse (report des données 2018 car données 2019 non remontées)

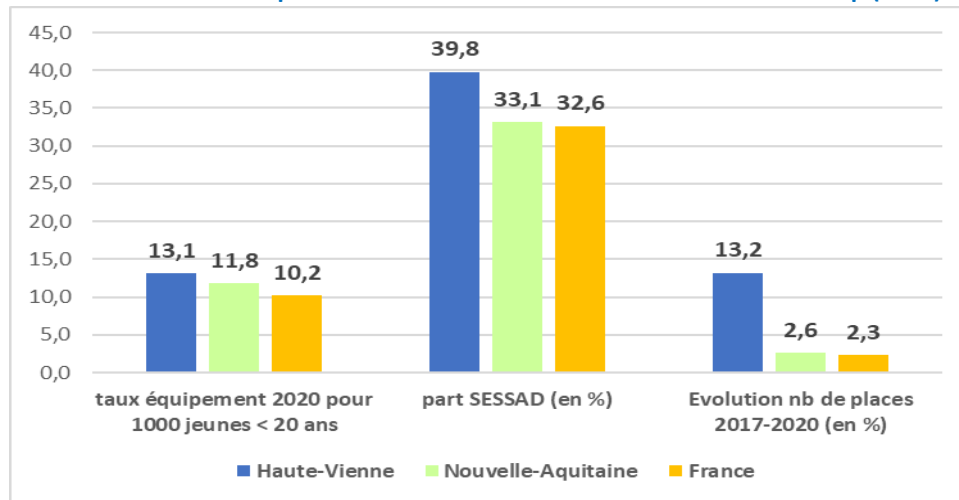
³ Pas de détail entre les orientations vers les services et les orientations vers les établissements pour la Haute-Vienne en 2019.

L'offre d'accompagnement médico-social

Enfants et adolescents

En 2020, la **Haute-Vienne** comptait **1 027** places médico-sociales pour enfants et adolescents en situation de handicap dont 409 en SESSAD (Nouvelle-Aquitaine : 15 319 places dont 5 063 en SESSAD).

Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap (2020)



En septembre 2020, la MDPH de la Haute-Vienne dénombrait **49** jeunes adultes relevant de l'**amendement Creton** sur les 771 recensés en Nouvelle-Aquitaine.

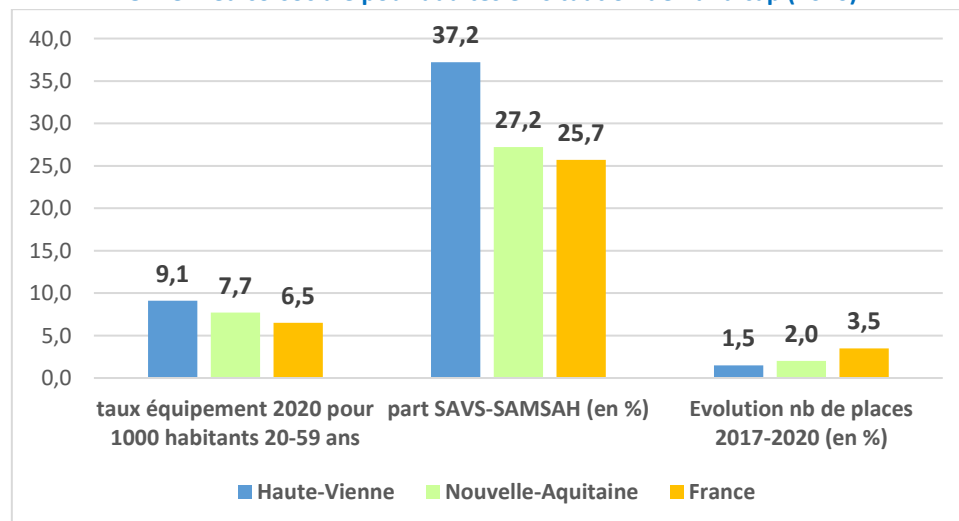
File active des CAMSP et des CMPP (2019)

	File active		Taux pour 1000 habitants			
	Haute-Vienne	N-Aquitaine	< 6 ans		< 20 ans	
			Haute-Vienne	N-Aquitaine	Haute-Vienne	N-Aquitaine
CAMSP	410	5 410	18,6	15,3		
CMPP	1 330	16 700			16,8	12,9

Adultes

En 2020, la **Haute-Vienne** comptait **1 557** places médico-sociales pour adultes en situation de handicap hors structures liées à l'emploi et à la formation (ESAT, ESRP/ESPO, UEROS) dont 579 en SAVS et SAMSAH (Nouvelle-Aquitaine : 21 917 places dont 5 959 en SAVS et SAMSAH).

Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap (2020)



Sources : FINESS, STATISS, tableaux de bord ANAP, MDPH, rapports d'activité harmonisés des CAMSP et CMPP

Sigles : SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile, CAMSP : centre d'action médico-sociale précoce, CMPP : centre médico-psycho-pédagogique, SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale, SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.